



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 7 juin 2019

ALERTE METEO TEMPETE MIGUEL POINT DE SITUATION A 12H

Le département de la Charente-Maritime est en vigilance ORANGE pour vents violents et en JAUNE pour submersion et orage. L'événement est toujours en cours.

Météo France relève des vents à 118kmh à Saint-Clément, 111kmh à Chassiron, 97kmh à La Rochelle.

Selon le dernier point de situation à 12h, on dénombre :
30 interventions du SDIS pour des chutes de matériel et 1 blessé léger sur l'île d'Aix.

Réseaux :

- Réseaux électriques : ENEDIS enregistre 1500 foyers coupés d'électricité (La Vallée, Saintes, Saint-Georges des Coteaux, Ecurat, Thairé, La Grève sur le Mignon, La Laigne, Courçon, Benon, Semussac, Médis).
- Réseaux téléphoniques : situation normale par rapport à d'habitude, 2 relais mobiles tombés à Lagord et Grand village, en cours de réparation.

Transports :

- La liaison Fouras-Aix est interrompue ;
- Le pont de Ré est placé en niveau 1 des restrictions de circulation (interdiction de circulation pour les piétons, les 2 roues, les véhicules avec remorque, la vitesse est limitée à 50kmh.
- Le pont d'Oléron est placé en niveau 2 des restrictions de circulation : interdiction pour les piétons, les 2 roues, les véhicules avec remorque, les véhicules dont le PTAC est > à 3,5T et les véhicules de grande hauteur (+2m), la vitesse est limitée à 50kmh.
- La SNCF interrompt tout trafic dans le département entre 12h et 17h.

Moyens mobilisés :

Le préfet a mis en place une cellule de veille active en préfecture. 40 pompiers sont actuellement engagés. ENEDIS a renforcé ses équipes d'intervention.

Le préfet rappelle les consignes de comportement :

- Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent ;
- Évitez tout rassemblements sous les arbres, ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral
- Restez éloignés des côtes et des estuaires
- En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers, consolidez vos installations extérieures
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés ;
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ;

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime
Service Départemental de la Communication Interministérielle
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr
Nathalie CHAMPLONG – 05 46 27 43 05 - 06 37 74 87 22
Standard : 05.46.27.43.00 - www.charente-maritime.gouv.fr

- Ne touchez en aucun cas aux files électriques tombés au sol
- Ne prenez la mer qu'en cas de nécessité
- Il est recommandé d'annuler toute activité en plein air.